



## MARCHES PUBLICS-2025/06

# DECISION D'ATTRIBUTION N° DECP N° 006-2025

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents de la consultation.)

COMMUNAUTE DE COMMUNE CELAVU PRUNELLI  
LIEU-DIT FUNTANACCIA  
BP 90038  
20129 BASTELICACCIA  
Tél. : 04 95 29 19 40  
Courriel : [contact@celavu-prunelli.fr](mailto:contact@celavu-prunelli.fr)  
SIRET : 24200050300050

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président

### B - Objet de la consultation

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents de la consultation.)

**Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets**

### C – Décision d'attribution

Au vu du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur :

**DECIDE d'attribuer le marché N°2025/6- à l'entreprise :**

**Sarl Sylvatica**

4, rue félicien Marchi  
20100 Sartène  
SIRET 835 364 902 00014

Montant : Accord cadre à bons de commande attribué pour un montant maximum de 170 000 € HT pour la durée totale de l'accord cadre.

### H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice



A Bastelicaccia, le 5/09/2025

Le président,

Noël-Dominique Livrelli,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025  
Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation





## COMMUNAUTE DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

### Rapport d'analyse des offres

Marché en procédure adaptée (MAPAO)  
Examen des offres avant les candidatures

Désignation du pouvoir adjudicateur : Communauté de communes Celavu Prunelli  
Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président

#### 1 – Objet de la consultation

Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets

REFERENCE INTERNE DU MARCHÉ : 2025/6

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

Il s'agit d'une consultation initiale.

Nature du marché :  Travaux

Développement durable :

- Clauses sociales : sans
- Clauses ou conditions d'exécution environnementales : décrits dans les dossiers de la consultation

#### 2. Caractéristiques du marché

##### 2.1 Accord-cadre à bons de commande

**Durée de la période initiale** : la durée de l'accord cadre est de 12 mois, à/c de la date de notification (AR)  
Nombre de reconduction : 0

- **Un opérateur économique**
- **Avec Maxi** : montant maximum : 170 000 € HT (durée de l'accord cadre)

**Marché à lots** : Il n'est pas prévu de découpage en lots. Les prestations seront attribuées par accord-cadre unique.

Dérogation à l'allotissement :

La consultation n'est pas allotie car l'allotissement risque de rendre techniquement difficile l'exécution des prestations, pour les motifs suivants : les travaux de restauration de la ripisylve, l'enlèvement des embâcles et l'évacuation des déchets sont des missions interdépendantes qui nécessitent une gestion coordonnée des moyens et ce dans un temps limité, notamment pour préserver les milieux sensibles et retrouver l'équilibre fonctionnel des berges. L'objet du marché ne se prête pas non plus à un allotissement géographique vu la portion à traiter.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



## 2.1 – Autres caractéristiques du marché

 Absence de variante

## 3- Déroulement de la consultation

### 3.1 Publicité/Délais/traçabilité :

DCE dématérialisé : oui

Supports de publications	Date de parution
BOAMP	Sans objet
BOAMP ET JOUE	Sans objet
JAL CORSE-MATIN	Envoi le 10/07 paru le 13/07/2025
Profil acheteur <a href="http://cc-celavu-prunelli.emarchespublics.com">http://cc-celavu-prunelli.emarchespublics.com</a>	10/07/2025

Délais :

- Date et heure limite de réception des offres : 11/08/2025 à 12h00
  - Date limite de validité des offres : 180 jours
- Date ouverture des plis :

Traçabilité :

- Nombre de questions posées en cours de procédure : 0
- Modification du DCE en cours de procédure : 0
- Total des DCE électroniques téléchargés : 7 cf. registre des retraits)
- Dont Total des DCE électroniques téléchargés anonymement : 4
- Nombre d'offres électroniques déposées : 1 pli (cf. registre des dépôts)

L'acheteur décide d'examiner les offres avant les candidatures.

### 3.2 Conformité des offres

#### 3.2.1 Remise des offres

- Nombre et liste des candidats ayant remis une offre dans les délais : 1

	Candidat INDIVIDUEL ou MANDATAIRE / Code postal ville	Code postal ville
1	SARL SYLVATICA	20100 SARTENE

- Offres irrégulières, inacceptables, inappropriées et OAB : **Sans Objet**
- Régularisation des offres irrégulières : **sans objet**



## 5. ANALYSE DES OFFRES

### 5.1 Rappel des critères de jugement des offres :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par pourcentage et notés sur 10 :

1. Critère Prix pondéré à 50 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 30 %.
3. Critère Prise en compte des considérations environnementales pondéré à 20 %.

### Modalités de mise en œuvre des critères :

#### 1. Critère Prix

Précisions sur le critère : Formule inversement proportionnelle, soit :  $\text{Note} = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$

Apprécié au vu des informations suivantes : soit :  $\text{Note} = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi} / 10$

2. Le critère **Valeur technique** est défini par les sous-critères, pondérés par points, qui suivent.

Précisions sur le critère : Formule de rééquilibrage du critère technique : après que chaque offre a été notée individuellement, la meilleure note sera systématiquement portée à 10, les notes suivantes étant portées elles aussi à une valeur par référence à la meilleure note. Ainsi le poids relatif du critère technique par rapport au critère prix est conservé.

Note finale du critère technique =  $(\text{note de l'offre examinée} / \text{note la plus élevée}) * 10$

Apprécié au vu des informations suivantes : Appréciée à partir du contenu du mémoire justificatif

### Appréciation des sous critères valeur technique évalué en points et au vu des éléments du mémoire justificatif :

**2.1. Sous-critère - Moyens humains affectés directement au chantier :** Le candidat décrira dans cette rubrique les moyens humains qu'il affectera directement au chantier au cours des différentes phases des travaux. Seront indiqués notamment : l'organigramme de l'équipe affectée à l'opération, le nombre de personnes affectées au chantier avec leurs qualifications (Conducteur de travaux ; Chef de chantier ; ouvriers spécialisés ; ouvriers non spécialisés, et Le Curriculum vitae de chaque personne précisant les compétences, diplômes, qualifications individuelles, les expériences et références. (noté sur 10)

**2.2. Sous-critère - Moyens matériels affectés directement à la réalisation des travaux sur le chantier :** Le candidat décrira dans cette rubrique les moyens matériels qu'il affectera directement à la réalisation des travaux sur le chantier au cours des différentes phases d'intervention. Un dossier photographique devra être joint à la réponse. Seront indiqués notamment : liste précise des engins, du matériel, , etc. Il complètera éventuellement par les moyens apportés par son co-traitant ou sous-traitant. (noté sur 10)

**2.3. Sous-critère - Contraintes identifiées et solutions proposées :** Le candidat décrira les contraintes détectées lors de l'étude du dossier de consultation et liées à l'exécution de ses propres



travaux. A titre-d'exemple pourront être explicités les éléments suivants et les solutions apportées : Contraintes identifiées par l'entreprise comme étant susceptibles d'affecter l'exécution des travaux / Solutions envisagées pour traiter la contrainte. (noté sur 10)

**2.4. Sous-critère - Dispositions prises pour gérer l'hygiène et la sécurité.** : Le candidat décrira ici les dispositions prises par l'entreprise pour gérer l'hygiène et la sécurité. A titre indicatif, il peut être précisé ici les éléments suivants : Installation de chantier : description, moyens de liaison, aire de stockage / Hygiène et sécurité sur le chantier : principales mesures prévues pour les assurer ; Equipements de protection individuels et collectifs ... (noté sur 10)

**2.5. Sous-critère Pertinence de la méthodologie pour l'enchaînement des tâches** : Techniques d'exécution des travaux et capacité de faire de l'entreprise Il s'agit ici de décrire la mise en œuvre opérationnelle des travaux et de démontrer la capacité de faire de l'entreprise pour chaque phase ; communiquer un planning de déroulement du chantier. (noté sur 10)

**3. Le critère Prise en compte des considérations environnementales évalué en points au vu des éléments décrits dans le mémoire justificatif :**

**3.1. Sous-critère Dispositions prises pour limiter les nuisances à l'environnement naturel** : Il s'agit de décrire les dispositions prises par l'entreprise pour limiter certaines nuisances à l'environnement naturel. : Nuisances identifiées par l'entreprise comme étant susceptibles d'affecter l'environnement / Solutions envisagées pour supprimer ou limiter la nuisance. (Noté sur 10)

**3.2. Sous-critère Gestion/Traçabilité/élimination des déchets** :  
- Dispositions prises pour la collecte et l'évacuation des déchets issus du chantier tels que résiduels et des déchets divers). (Noté sur 10) : Il s'agira ici de décrire les dispositions prises par l'entreprise pour la collecte et l'évacuation des déchets issus du chantier : modalités d'enlèvement, de tri et d'acheminement, lieu d'acheminement, traçabilité etc.. ; le candidat complètera éventuellement par les moyens apportés par son co-traitant ou sous-traitant (noté sur 10).

Règles particulières classement général :

Règle en cas d'ex-aequo au classement : En cas de situation d'ex aequo entre deux candidats classés, les candidats ex aequo seront départagés par le prix. C'est l'offre avec le prix le plus bas qui sera retenue.

5.2

△ Se reporter à l'annexe du RAO ci-jointe pour le détail de l'analyse des offres.

**Tableau récapitulatif des notes pondérées attribuées au candidat**

Note Finale				
Entreprise	Note finale prix	Note finale valeur technique	Total	Classement
SARL SYLVATICA	5,00	9,04		1

**Conclusion**

**Au regard de l'ensemble des critères d'attribution, l'offre de l'entreprise est classée 1.**



## 6. ANALYSE DES CANDIDATURES

L'acheteur a décidé d'examiner les offres avant les candidatures.

### 6.1 Recevabilité de la candidature du candidat classé premier :

- Le candidat présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations
- Le candidat a complété sa candidature dans les délais impartis

## 7. PROPOSITIONS D'ATTRIBUTION

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé à l'acheteur d'attribuer le marché public au candidat suivant :

### Conclusion :

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation l'offre de l'opérateur économique **SARL SYLVATICA** est économiquement avantageuse.

Par conséquent il vous est proposé de retenir l'opérateur économique pour un montant maximum de 170 000 € HT Pour la durée de l'accord cadre à bons de commande.

Fait le 5/09/25, à Bastelicaccia.

Le président de la communauté de  
Commune Celavu-prunelli,

Noël-Dominique LIVRELLI

### **Annexes au rapport :**

1. *Tableau d'analyse des offres*
2. *Attestations de publications*
3. *Registre des retraits.*
4. *Registre des dépôts.*
5. *Attestation de clôture.*



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025  
Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation





## ANNEXE AU RAO - MARCHÉ N° 2025/6

Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets

Critère d'attribution		Valeur critère %	Note sur 10	CANDIDAT 1 – SYLVATICA
<b>Critère Prix :</b> Prix noté sur 10 (50%) sur la base du DQE Formule : Note= (montant HT le moins élevé) / (montant HT proposé pour cette offre) * note maxi La simulation administrative est de 160 060, € HT		50%	10	Prix : 159 760 € HT Note pondérée : 5
<b>2- Valeur technique - Echelle de valeur utilisée sur 10 points</b>				
<b>2.1. Sous-critère - Moyens humains affectés directement au chantier :</b> Le candidat décrira dans cette rubrique les moyens humains qu'il affectera directement au chantier au cours des différentes phases des travaux. Seront indiqués notamment : l'organigramme de l'équipe affectée à l'opération, le nombre de personnes affectées au chantier avec leurs qualifications (Conducteur de travaux ; Chef de chantier ; ouvriers spécialisés ; ouvriers non spécialisés, et Le Curriculum vitae de chaque personne précisant les compétences, diplômes, qualifications individuelles, les expériences et références. (noté sur 10)		30%	10	Les moyens humains sont adaptés au marché, tous les personnels sont recensés avec leurs qualifications propres. Appréciation échelle de valeur : Très satisfaisant.
<b>2.2. Sous-critère - Moyens matériels affectés directement à la réalisation des travaux sur le chantier :</b> Le candidat décrira dans cette rubrique les moyens matériels qu'il affectera directement à la réalisation des travaux sur le chantier au cours des différentes phases d'intervention. Un dossier photographique devra être joint à la réponse. Seront indiqués notamment : liste précise des engins, du matériel, etc. Il complètera éventuellement par les moyens apportés par son co-traitant ou sous-traitant. (noté sur 10)		30%	8	Le mémoire technique reprend les engins et moyens matériels de l'entreprise avec dossier photographique. Combinaisons, waders, sangles et poulies sont également évoquées dans les moyens affectés au chantier. Appréciation : Bon



<p><b>2.3. Sous-critère - Contraintes identifiées et solutions proposées :</b> Le candidat décrira les contraintes détectées lors de l'étude du dossier de consultation et liées à l'exécution de ses propres travaux. A titre-d'exemple pourront être explicités les éléments suivants et les solutions apportées : Contraintes identifiées par l'entreprise comme étant susceptibles d'affecter l'exécution des travaux / Solutions envisagées pour traiter la contrainte. (noté sur 10)</p>	30%	8	<p>La contrainte principale relevée est l'accessibilité au cours d'eau ainsi que les zones de stockage accessibles pour l'enlèvement et le traitement. Les techniques d'abattage avec mouflages ainsi que des exemples d'extraction de rémanents et déchets anthropiques sont présentés.</p> <p>Appréciation : Bon</p>
<p><b>2.4. Sous-critère - Dispositions prises pour gérer l'hygiène et la sécurité.</b> : Le candidat décrira ici les dispositions prises par l'entreprise pour gérer l'hygiène et la sécurité. A titre indicatif, il peut être précisé ici les éléments suivants : Installation de chantier : description, moyens de liaison, aire de stockage / Hygiène et sécurité sur le chantier : principales mesures prévues pour les assurer ; Equipements de protection individuels et collectifs ... (noté sur 10)</p>	30%	10	<p>Expérience des gérants qui étaient formateurs. EPI forestier complets, système de communication, trousse de secours</p> <p>Appréciation : Très satisfaisant</p>
<p><b>2.5. Sous-critère Pertinence de la méthodologie pour l'enchaînement des tâches :</b> Techniques d'exécution des travaux et capacité de faire de l'entreprise Il s'agit ici de décrire la mise en œuvre opérationnelle des travaux et de démontrer la capacité de faire de l'entreprise pour chaque phase ; communiquer un planning de déroulement du chantier. (noté sur 10)</p>	30%	8	<p>Le mémoire technique présente les techniques d'exécution suivant les situations (travail en hauteur, travail à l'intérieur du cours d'eau couplé à l'utilisation du tracteur forestier avec 80m de câble). Plusieurs autres techniques sont évoquées : abattage simple, abattage avec câblage, recépage embâcles, démontage peuplier..) Pas de planning de déroulement du chantier.</p> <p>Appréciation : Bon</p>
<p><b>Total SC 2.1 à 2.5</b></p>		<p><b>8,8/10</b></p>	<p><b>Note pondérée : 2,64</b></p>

Réception par le préfet : 05/09/2025  
 Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par décret



3. Considérations environnementales : 20%		CANDIDAT 1 – SYLVATICA		
Echelle de valeur utilisée sur 10 points		Valeur critère %	Note sur 10	
Critère d'attribution				
<p><b>3.1.</b> Sous-critère Dispositions prises pour limiter les nuisances à l'environnement naturel : Il s'agit de décrire les dispositions prises par l'entreprise pour limiter certaines nuisances à l'environnement naturel. : Nuisances identifiées par l'entreprise comme étant susceptibles d'affecter l'environnement / Solutions envisagées pour supprimer ou limiter la nuisance. (Noté sur 10)</p>	20%	8	<p>Les éléments transmis sont globalement satisfaisants et répondent à la demande. Le candidat indique qu'une reconnaissance est nécessaire pour optimiser les accès au cours d'eau, aux zones de stockages. Ce travail permet de réduire fortement le nombre de zone de travail et protéger ainsi la ripisylve. Technique de débarquement des bois par traction avec des bois qui n'excèdent pas 1 mètre de large.</p> <p>Il possède le matériel nécessaire en cas d'une éventuelle pollution : matériaux absorbants, huiles biodégradables, cuves avec pompes électriques pour éviter le stockage d'hydrocarbure sur site.</p> <p>Espèce invasive : personnels formés (partie peu développée)</p> <p>Appréciation : Bon</p>	
<p><b>3.2.</b> Sous-critère Gestion/Traçabilité/élimination des déchets :</p> <p>- Dispositions prises pour la collecte et l'évacuation des déchets issus du chantier tels que rémanents et des déchets divers). (Noté sur 10) : Il s'agira ici de décrire les dispositions prises par l'entreprise pour la collecte et l'évacuation des déchets issus du chantier : modalités d'enlèvement, de tri et d'acheminement, lieu d'acheminement, traçabilité etc... ; le candidat complètera éventuellement par les moyens apportés par son co-traitant ou sous-traitant (noté sur 10).</p>	20%	6	<p>Traitement des déchets :</p> <p>Les modalités, lieux d'acheminement et le suivi fin des tonnages sont peu développés</p> <p>Dans son mémoire, Le candidat annonce un partenariat sans fournir de preuve d'engagement, Après sollicitation, ce dernier fournit un acte de sous-traitance pour la partie transport déchet (évacuation du bois) avec la société SARL DFM transport.</p> <p>Appréciation : Acceptable</p>	
<b>Total SC 3.1 à 3.2</b>			<b>7/10</b>	<b>Note pondérée : 1,4</b>
<b>NOTE FINALE tous les critères- Total général</b>				<b>Note finale pondérée : 9,04</b>
<b>CLASSEMENT</b>			1	
<p>Pour information : Barème de notation</p> <p>Echelle de valeur :</p> <p>2 : Très insuffisant (réponse très partielle et largement insuffisante)</p> <p>4 : Insuffisant – Répond partiellement aux attentes mais avec de nombreuses insuffisances</p> <p>6 : Réponse acceptable mais avec des réserves : les exigences minimales sont respectées mais des améliorations sont nécessaires</p> <p>8- Bon : répond bien aux attentes avec quelques points à améliorer- solution proposée efficace et adaptée</p> <p>10 : Très satisfaisant : répond parfaitement aux attentes – solution optimale, adaptée -Aucune réserve</p>				

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation





## Attestation de publication

### Organisme

Nom	Cc Celavu-prunelli
Utilisateur	Nadine BOURTOUL
Coordonnées	Fontanaccia, 20129 Bastelicaccia
Tél	0495291940
Email	n.bourtout@celavu-prunelli.fr

### Objet du marché

Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets

### Avis de publicité

Type de procédure	Proc.Adapt.
Référence organisme	2025/6
ID Dematis	1106837
Réception électronique	Activée
Date mise en ligne	10/07/2025 à 09 h 40
Date limite de candidature	
Date limite de remise des offres	11/08/2025 à 12 h 00

### Liste des pièces du dossier de consultation (si dématérialisation de la procédure)

Règlement de consultation.pdf	Attestation visite .docx
DC4-2019.rtf	DC2-2019.rtf
Annexe VII3-cctp_Arrêté de DIG.pdf	Delib-convention de partenariat.pdf
BPU-DQE 2025.xlsx	DC1-2019.rtf
AE.doc	CCTP_PPRES_Prunelli_marche_BC_2025.pdf
CCAP (2).pdf	Comment repondre par voie dematerialisee sur cette plat...

**Dematis**

**Dematis certifie que la publication du présent avis a été réalisée sur les supports listés ci-dessous**



Support de publication	Références annonces	Date de parution
LA CORSE MATIN - CORSE MATIN DIMANCHE	Annonce envoyée le 10/07/2025 à 09h26 et relevée le 10/07/2025 à 09h37	Non renseignée par le journal

Fait à Paris, le 03/09/2025

**AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Communauté de communes Celavu Prunelli (CCCP)

Numéro national d'identification (SIRET) : 24200050300050

Adresse : Lieu-dit Funtanaccia - BP 90038 - 20129 Bastelicaccia.

Téléphone : (+33) 4 95 29 19 40

Courriel : [contact@celavu-prunelli.fr](mailto:contact@celavu-prunelli.fr)

Groupement d'acheteurs : non

**Section 2 : Communication****Moyen d'accès aux documents de la consultation :** Lien URL vers le profil d'acheteur<http://cc-celavu-prunelli.e-marchespublics.com>**Identifiant interne de la consultation :** 2025/6**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** oui.**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** non**Contact :** Monsieur le Président ; [contact@celavu-prunelli.fr](mailto:contact@celavu-prunelli.fr) ;**Profil d'acheteur :** <http://cc-celavu-prunelli.e-marchespublics.com/>**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** procédure adaptée ouverte.**Conditions de participation :** décrites dans les documents de la consultation.**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation, avec leur pondération.**Mode de réponse obligatoire :** électronique.**Signature électronique :** facultative.**Technique d'achat :** accord-cadre à bon de commandes.**Date et heure limites de réception des plis :** 11 août 2025 à 12h00.**Présentation des offres par catalogue électronique :** interdite.**Réduction du nombre de candidats :** non**Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :** oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant :** acheteurs publics.**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello :

Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets

**Code CPV principal :** 45246200-5- Travaux de protection de berges**Type de marché :** travaux.**Lieu principal d'exécution du marché :** Fleuve Prunelli - Section 9 lieu dit pisciatello**Durée de l'accord-cadre :** 1 an**Valeur maximale estimée du besoin :** 170 000 € HT (durée de l'accord cadre).**La consultation comporte des tranches :** non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** non**Section 5 : Lots**

Marché alloti : Non

**Section 6 : Informations complémentaires**

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Des éléments à caractère environnemental sont définis dans le dossier de consultation

Le règlement de la consultation précise les conditions de remise des candidatures et des offres ;

**Visite :** obligatoire. Les visites sont prévues aux dates suivantes : lundi 21 juillet 2025 et mercredi 23 juillet (Une seule visite par candidat en tenant compte de l'une de ces dates) – le RC précise les modalités de la visite.**Dépôt des offres sur :** <http://cc-celavu-prunelli.e-marchespublics.com>**Date d'envoi à la publication :** 10/07/2025

Accusé certifié exécutoire


Réception par le préfet : 05/09/2025  
Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025 

Pour l'autorité compétente par délégation

**Objet du marché: TRAVAUX DE REHABILITATION DU PETIT PATRIMOINE ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS EN VUE DE LA CREATION DE 10 BOUCLES DE PROMENADE - TRAVAUX DE PETIT PATRIMOINE VERNACULAIRE, AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET SIGNALIETIQUE.-Relance lots 2,3 et 4**

Date publication : 10/07/2025 15h

Date candidature :

Date offre : 11/08/2025 à 12 h 00

Votre référence: 2025/5

ID EMP : 1107055

**REGISTRE DES PUBLICATIONS**

Date impression: 11/08/2025 à 11 h 01

Support de parution	Diffusion	Type	Catégorie	Statut	Date
E-MARCHESPUBLICS.COM	Locale	Electronique	Généraliste	Avis publié	10/07/2025
	Nationale	Electronique	Généraliste	Avis publié	Pas de parution 10/07/2025
BOAMP	Nationale	Presse	Légal	Pas de parution	
BOAMP WEB	Nationale	Electronique	Généraliste	Pas de parution	
BOAMP + JOUE	Européenne	Electronique	Légale	Pas de parution	
JOUE SEUL	Européenne	Electronique	Légal	Pas de parution	
LES ECHOS	Nationale	Presse	Légale	Pas de parution	
PACK LE PARISIEN - E-MARCHESPUBLICS (DÉMAT. INCLUE)	Départementale	Electronique	Légale	Pas de parution	
PACK LES ECHOS - E-MARCHESPUBLICS (DÉMAT. INCLUE)	Nationale	Presse	Légal	Pas de parution	
LE MONITEUR	Nationale	Presse	Spécialisé	Pas de parution	
MARCHÉS ONLINE	Nationale	Electronique	Spécialisé	Pas de parution	
LES ECHOS.FR	Nationale	Electronique	Spécialisée	Pas de parution	
PACK LES ECHOS.FR - E-MARCHESPUBLICS (DÉMAT. INCLUE)	Nationale	Electronique	Spécialisée	Pas de parution	
L.S.A.	Nationale	Presse	Spécialisée	Pas de parution	
NEO RESTAURATION	Nationale	Presse	Spécialisée	Pas de parution	
STRATEGIES	Nationale	Presse	Légal	Pas de parution	
L'USINE NOUVELLE	Nationale	Presse	Spécialisée	Pas de parution	
L'ECHO TOURISTIQUE	Nationale	Presse	Spécialisée	Pas de parution	
24 ORE	Départementale	Presse	Légale	Pas de parution	
LE JOURNAL DE LA CORSE	Départementale	Presse	Légal	Pas de parution	
LA CORSE MATIN - CORSE MATIN DIMANCHE	Départementale	Presse	Légale	Annonce reçue par le journal	
LE PETIT BASTIAIS	Départementale	Presse	Légale	Pas de parution	
L'INFORMATEUR CORSE	Départementale	Presse	Légal	Pas de parution	
ARRITTI	Départementale	Presse	Légale	Pas de parution	

Accusé certifié exécutoire


Réception par le préfet : 05/09/2025  
Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025 

Pour l'autorité compétente par délégation

**REGISTRE DES RETRAITS****Objet du marché : Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets**

Date de publication :  
 Date de candidature :  
 Date d'offre : 11/08/2025 à 12 h 00  
 Votre référence : 2025/6  
 ID EMP : 1106837

Date impression: 11/08/2025 à 11h04

Total dce électroniques téléchargés: 6  
 Total dce reprographiés retirés: 0  
 Total dce électroniques téléchargés anonymement 4

Contact	Société	Coordonnées	Type retrait	E-mail	Lots	Intention de réponse	Première visite (dernière)
Chaw DT	DTchaw	rue des 75001 - Paris Tel:0154789856	Electronique	dtchaw@gmail.com	- Pièces communes	NC	10/07/2025 à 10h49 (10/07/2025 à 10h49)
Stéphane Coll	Sylvatica	4 rue Félicien Marchi 20100 - Sartène Tel:0495251791	Electronique	sylvatica2a@gmail.com	- Pièces communes	NC	10/07/2025 à 13h31 (18/07/2025 à 12h24)
Technique Support	Klekoon SARL	12 rue Paul Langevin 93270 - Sevran Tel:0149364620 Fax:0149364621	Electronique	dce@klekoon.com	- Pièces communes	NC	10/07/2025 à 18h34 (10/07/2025 à 18h34)
DAVID LECCIA	SARL APEX	ZI DE BALEONE 20167 - MEZZAVIA Tel:0495200010 Fax:0495200539	Electronique	contact@apex-sarl.fr	Dossier complet téléchargé	NC	15/07/2025 à 09h55 (15/07/2025 à 09h55)
Pierre-Yves Aramu	SAS Atelier Materia	49 cours napoléon 20000 - Ajaccio Tel:0495788311	Electronique	info@ateliermateria.com	Dossier complet téléchargé	NC	15/07/2025 à 17h19 (15/07/2025 à 17h20)
Colombina Btp	COLOMBINA BTP	LIEU DIT COLOMBINA 20129 - Ajaccio Tel:0763481594	Electronique	poggifrancois@orange.fr	- Pièces communes	NC	20/07/2025 à 22h53 (20/07/2025 à 22h55)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025


Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025 

Pour l'autorité compétente par délégation

**REGISTRE DES DEPOTS DES OFFRES**Auteur de la procédure : **Nadine BOURTOUL**Objet du marché : **Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets**

Date de publication :

Date de candidature :

Date d'offre : **11/08/2025 à 12 h 00**Votre référence : **2025/6**ID EMP : **1106837**

Date export: 03/09/2025 à 09h06

Total enveloppes électroniques offre: 1

Total enveloppes papier offre: 0

OFFRE					
Ordre d'arrivée	Date de réception	Mode de réception	Société et Contact	Observations	Plis et lots
1	06/08/2025 à 10h41	Electronique	Sylvatica Stéphane Coll 4 rue Félicien Marchi 20100 - Sartène  Tél: 0495251791 Fax: sylvatica2a@gmail.com		<b>- Lot unique :</b> 1106837_offre_1119783_628343.crypt (47.4 Mo)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation





# Attestation de clôture

## Organisme

Organisme  
annonceur : **CC Celavu-Prunelli**

Identité utilisateur : **Nadine BOURTOUL**

Coordonnées de **Fontanaccia**  
l'organisme : **20129 Bastelicaccia**

Tél : **0495291940**

Fax : **non renseigné**

Email : **n.bourtout@celavu-prunelli.fr**

## Objet du marché

**Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets**

## Avis de publicité

Type de procédure : **Proc.Adapt.**

Référence organisme : **2025/6**

ID Dematis : **1106837**

Date de mise en ligne : **10/07/2025 à 09 h 00**

Date limite de candidature : **non renseigné**

Date limite de remise des  
offres : **11/08/2025 à 12 h 00**

Nombre d'alertes ciblées envoyées aux entreprises: **2227**

Nombre de clics sur la publicité: **40**

Nombre de dossiers électroniques téléchargés : **7**

## Fonctionnalité de réception électronique activée

Nombre de candidatures électroniques déposées : **0**

Dont pli hors délais : **0**

Nombre d'offres électroniques déposées : **1**

Dont pli hors délais : **0**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025

Fait à Paris , le **11/08/2025**

Pour l'autorité compétente par délégation **Dematis - Groupe Les Echos - 10 boulevard de Grenelle, CS 10817, 75738**

**PARIS CEDEX 15 - Tel : 01 72 36 55 48**

<http://www.e-marchespublics.com>



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025

**AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Pour l'autorité compétente nationale de Communes Celavu Prunelli (CCCP)

Numéro national d'identification (SIRET) : 24200050300050

Adresse : Lieu-dit Funtanaccia - BP 90038 - 20129 Bastelicaccia.

Téléphone : (+33) 4 95 29 19 40

Courriel : contact@celavu-prunelli.fr

Groupement d'acheteurs : non

**Section 2 : Communication****Moyen d'accès aux documents de la consultation :** Lien URL vers le profil d'acheteur<http://cc-celavu-prunelli.e-marchespublics.com>**Identifiant interne de la consultation :** 2025/6**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** non**Contact :** Monsieur le Président ; contact@celavu-prunelli.fr ;**Profil d'acheteur :** <http://cc-celavu-prunelli.e-marchespublics.com/>**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** procédure adaptée ouverte.**Conditions de participation :** décrites dans les documents de la consultation.**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation, avec leur pondération.**Mode de réponse obligatoire :** électronique.**Signature électronique :** facultative.**Technique d'achat :** accord-cadre à bon de commandes.**Date et heure limites de réception des plis :** 11 août 2025 à 12h00.**Présentation des offres par catalogue électronique :** interdite.**Réduction du nombre de candidats :** non**Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :** oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Identification des catégories d'acheteurs intervenant :** acheteurs publics.**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Travaux de restauration et d'entretien du fleuve Prunelli - Tronçon 9 secteur Pisciatello : Traitement de la ripisylve, traitement des embâcles et gestion des déchets**Code CPV principal :** 45246200-5- Travaux de protection de berges**Type de marché :** travaux.**Lieu principal d'exécution du marché :** Fleuve Prunelli - Section 9 lieu dit pisciatello**Durée de l'accord-cadre :** 1 an**Valeur maximale estimée du besoin :** 170 000 € HT (durée de l'accord cadre).**La consultation comporte des tranches :** non**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** non**Section 5 : Lots**

Marché alloti : Non

**Section 6 : Informations complémentaires**

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Des éléments à caractère environnemental sont définis dans le dossier de consultation

Le règlement de la consultation précise les conditions de remise des candidatures et des offres ;

**Visite :** obligatoire. Les visites sont prévues aux dates suivantes : lundi 21 juillet 2025 et mercredi 23 juillet (Une seule visite par candidat en tenant compte de l'une de ces dates) – le RC précise les modalités de la visite.**Dépôt des offres sur :** <http://cc-celavu-prunelli.e-marchespublics.com>**Date d'envoi à la publication :** 10/07/2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2025

Publication : 05/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

